

MODALITÉS D'ADMISSION

Le Parcours CPE est ouvert au public de la formation initiale et continue (salariés, auto-entrepreneur, profession libérale, demandeurs d'emploi, reprise d'études, réorientation professionnelle...).

Pré-requis : Licence (Bac+3) ou titre équivalent.

Les étudiants titulaires d'une licence qui veulent s'engager vers les métiers de l'enseignement, de l'éducation et de la formation peuvent s'inscrire dans un master mention MEEF proposé par l'Institut national supérieur du professorat et de l'éducation.

Sous certaines conditions, le master 2 est ouvert aux titulaires d'une première année de master ou d'un master ou diplôme équivalent.

Formation continue

Ce master MEEF CPE permet aux personnels enseignants ou cadres de l'éducation nationale qui souhaitent acquérir de nouvelles compétences de s'inscrire dans le cadre de la formation continue ou de se voir reconnaître un niveau de qualification dans le cadre de la validation des acquis de l'expérience.

Modalités : les candidatures au Master MEEF se font sur dossier via l'application eCandidat. Les inscriptions ont lieu après examen et validation par une commission pédagogique du dossier de candidature. Tout candidat au master MEEF doit compléter et adresser un dossier complété selon les modalités indiquées sur le site.

Phase des candidatures : 1 avril/25 mai 2022*

* L'information est susceptible d'évoluer. Pour plus de renseignements, veuillez contacter le service scolarité.

Tarifs : 243€ (formation initiale)



Inspé Académie de Nice
Site de George V
89 Av. George V
06000 Nice



MAJ - avril 2022



Master MEEF ENCADREMENT ÉDUCATIF PARCOURS CONSEILLER PRINCIPAL D'ÉDUCATION



Contacts :

Rania HANAFI, Responsable du parcours
Nathalie POLLET, Gestionnaire du parcours

✉ Rania.HANAFI@univ-cotedazur.fr / scol2d@listes.espe-nice-toulon.fr

www inspe.univ-cotedazur.fr

Les informations contenues sur ce document peuvent faire l'objet de modifications ultérieures.
Elles vous sont données à titre indicatif.

inspe.univ-cotedazur.com

Master MEEF ENCADREMENT ÉDUCATIF PARCOURS CONSEILLER PRINCIPAL D'ÉDUCATION (CPE)

FICHE RNCP31853

COMPÉTENCES

Le parcours CPE vise à l'acquisition d'une culture commune et de compétences professionnelles rattachées aux exigences de la préparation aux épreuves écrites et orales du concours externe de Conseiller Principal d'Éducation.

ORGANISATION

Equivalence : Bac + 5

Formation hybride :

Formation en distanciel :

M1 - lundi/jeudi ; M2 - lundi

Formation en présentiel (sur le site George V à l'Inspé de Nice à partir de la rentrée de septembre 2022) :

M1 : mardi, mercredi - et ponctuellement le vendredi

M2 : mardi/mercredi - et ponctuellement le jeudi

Alternance en EPLE :

M1 : 3 semaines au S1 et 3 semaines au S2 ;

M2 : 1/3 temps filé en EPLE de septembre à juin les jeudi et vendredi.

Modalités d'évaluation : Contrôle continu des connaissances organisé dans chaque UE et/ou Ecue.

Durée de la formation : 2 ans

Possibilité de valider un ou des blocs de compétences : non

Capacité d'accueil : 20

DÉBOUCHÉS

En cas de réussite au concours CPE, vous pouvez exercer en collège, lycée d'enseignement général et technologique et en lycée professionnel.

Des évolutions de carrières sont envisageables vers les métiers de l'encadrement (personnel de direction), de l'Éducation dans les milieux extra-scolaires (secteur éducatif des collectivités territoriales ; protection judiciaire de la jeunesse, formateur dans le champs de la médiation éducative.)

Code ROM

Éducation et surveillance au sein d'établissements d'enseignement (K2104)

POURSUITE D'ÉTUDES

- L'ouverture des enseignements du parcours CPE aux Sciences humaines et sociales permet aux étudiants de se tourner vers la recherche en Éducation & Formation et de poursuivre en Doctorat.



INSPEAcNice



@Inspe_Nice



@inspeacnice

PRÉSENTATION DES OBJECTIFS

Le Master MEEF mention Encadrement Éducatif (EE) parcours CPE prépare :

- Les étudiants à une culture commune rattachée aux métiers de l'encadrement éducatif en milieu scolaire
- Les futurs professionnels de terrain à être en mesure d'analyser les questions d'éducation en phase avec les orientations de la recherche
- À construire un parcours professionnel ajusté aux publics des élèves et des personnels, dans le contexte global des EPLE et de leur environnement

Pour connaître le taux de réussite et le taux de satisfaction, contactez la responsable du parcours : rania.hanafi@univ-cotedazur.fr

SAVOIR-FAIRE & COMPÉTENCES

Le parcours CPE prépare les étudiants à acquérir des compétences et un savoir faire sur des situations éducatives au regard des dimensions scientifiques, techniques et professionnelles de la formation :

- Maîtriser la langue française pour communiquer
- Concevoir et mettre en œuvre la politique éducative d'un établissement scolaire
- Savoir s'adapter à la diversité des publics et des situations en collaboration avec les enseignants
- Maîtriser les savoirs et savoir-faire indispensables à tout CPE (éthique professionnelle, organisation de la vie scolaire d'un EPLE, gestion des conflits, gestion de l'égalité fille-garçon et des discriminations, connaissance de l'adolescent, processus d'apprentissage et gestion du handicap, etc.)
- Acquérir des savoirs de la recherche en éducation et formation, maîtriser et mettre en œuvre une méthodologie scientifique
- Savoir innover et utiliser les nouvelles technologies